

traversent le jardin, dans le sens de la longueur et de la largeur, se coupant à angle droit au centre, sont des allées charretières, dans lesquelles un cheval attelé peut passer, soit pour amener les fumiers, les terres et les engrais, soit pour amener les produits. Les allées moyennes aboutissent aux allées charretières, et les petites allées aux allées moyennes. Les bords des deux grandes allées sont disposés en plate-bandes destinées à recevoir des collections d'arbrisseaux, d'arbustes et de fleurs.

Le rendement de la première année fut satisfaisant, au point d'attirer l'attention de tous les visiteurs. Mais les produits de l'année dernière furent vraiment surprenants en qualité comme en quantité. Estimés au plus bas prix du marché de Québec, ces produits ont donné \$334.00. Il reste encore une petite partie du jardin à mettre en pleine valeur. Les frais de culture seraient relativement peu de chose, si le Collège n'était pas obligé d'avoir un bon jardinier, qui pour six mois de service reçoit à lui seul 130.00, outre la nourriture et le lavage. C'est un sacrifice nécessaire en faveur des élèves de l'Agriculture, qui ont droit de compter sur des leçons pratiques de jardinage, comme de toute autre partie d'enseignement agricole.

XXI. Dépôt d'instruments aratoires.

La ferme possède un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés, lequel se compose d'instruments achetés par la Chambre d'Agriculture, et de tous les instruments de la ferme. C'est encore à un des moyens matériels d'instruction mis à la disposition des élèves de l'école. Le directeur de la ferme en a fait dernièrement, à la Chambre d'Agriculture elle-même, un rapport spécial dont la copie se trouve annexée à la fin du présent rapport.

Nous avons aussi un dépôt de graines de toutes sortes, pour la grande culture et pour le jardinage. Ce dépôt est tenu par Mr. Jos. Deslauriers, marchand de Ste. Anne.

XXII. Fabrique d'instruments aratoires.

Un atelier pour apprendre aux élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus ordinaires, qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains, est un complément sinon indispensable, du moins très-utile d'une école d'agriculture pratique; puisque c'est un moyen d'instruction qui met l'élève dans l'obligation de bien comprendre le mécanisme et toutes les proportions des instruments s'il voudra construire ou juger par lui-même. Je regrette beaucoup de dire qu'il n'a pas été possible d'établir cet atelier faute de moyens. Les principaux outils sont achetés, mais il faudrait un chef-ouvrier.

XXIII. Conclusion.

Cet exposé de la situation de notre école et de la ferme montre que cette jeune institution agricole possède déjà tous les éléments nécessaires pour lui assurer une longue vie, si les secours et les encouragements qu'elle a reçus sous toutes les formes, et qui l'ont aidé à ce qu'elle est, ne lui sont pas retirés. Pourvu comme elle l'est d'une bonne et forte organisation, elle ne demande qu'à rendre sous l'appui bienfaisant du Gouvernement, de la Chambre d'Agriculture, de la Société d'Agriculture de Kamouraska et des amis personnels qu'elle s'honore de rencontrer partout. La réunion de toutes ces influences lui est nécessaire pour faire son chemin à travers les obstacles qu'on lui suscite encore de temps en temps pour entraver sa marche.

Il est donc maintenant établi que Ste. Anne est déjà un centre agricole de quelque importance, et que la Chambre d'Agriculture a jugé tel, par l'établissement d'un journal agricole, et la formation d'un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés. Espérons que bientôt, si la Législature sanctionne le projet de loi de notre organisation agricole, qui est maintenant soumis à ses délibérations, Ste. Anne sera le centre de l'une des douze régions agricoles reconnues par ce bill; puisque cette région doit comprendre les comtés de Témiscouata, Kamouraska, L'Islet et Montmagny.

Enfin je demande qu'il me soit permis de consigner ici le témoignage de ma plus vive gratitude envers tous ceux qui m'ont aidé de leur influence et de leurs conseils. Je dois proclamer aussi, en terminant, que le Gouvernement de Votre Excellence, ainsi que celui qui l'a précédé, méritent la reconnaissance du

pays tout entier pour avoir si puissamment contribué à la fondation de cette œuvre.

J'ai l'honneur d'être, Milord,
De Votre Excellence,
Le très-humble et très-obéissant serviteur,
F. PILOTE, Ptre.

Appendice A.

Rapport de l'emploi des \$100 accordées par la Chambre d'Agriculture B. C., l'hiver dernier, à la ferme-modèle de Ste. Anne, pour encourager la culture du Chanvre et du Lin.

A l'Honorable Président et à Messieurs les Directeurs de la Chambre d'Agriculture, B.-C.

Messieurs,—L'essai que vous avez voulu encourager à Ste. Anne, n'a pas eu tout le succès désiré. Il n'a pas été possible de se procurer de graine de chanvre le printemps dernier. La graine de lin n'est arrivée que dans les premiers jours de Juin, trop tard par conséquent pour pouvoir préparer une récolte assez à temps pour faire rouir le lin par le procédé ordinaire, l'exposition sur l'herbe en minces javelles.

La graine a été achetée de MM. Lyman & Cie. de Montréal par l'entremise de la Société Centrale, au prix de \$19 pour cinq minots seulement, dont un minot de Riga. Tout n'a pas été semé, ce qui en reste est réservé pour l'année prochaine.

Le 7 Juin on a semé $\frac{3}{4}$ de minot dans une pièce d'un arpent 4 perches de terre forte, améliorée par les procédés ordinaires d'une culture sarclée. La moitié a été semée en graine de Riga, le reste avec l'autre graine. Malgré une longue sécheresse, cette pièce a donné 110 grosses boîtes de beau lin de 3 $\frac{1}{2}$ pieds de long pour le Riga, et de 2 $\frac{1}{2}$ pieds pour l'autre espèce, savoir: 55 boîtes avec 4 minots de graine pour le Riga, et 55 boîtes avec 5 minots de graine pour l'autre.

J'ai donné quelques gallons de la même graine pour essai à deux amis de notre voisinage. Le résultat du produit a été à peu près le même que celui que je viens de signaler. Plusieurs de nos voisins se promettent bien de semer plus de lin à l'avenir. Je dois déclarer ici que le discours de Mr. Ossaye, en présence de toute la Paroisse de Ste. Anne, l'été dernier, n'a pas peu contribué à étendre ici le goût de cette culture.

La machine à brayer que le Gouvernement a fait déposer ici le printemps dernier, n'a pas tout ce qui faut pour opérer de suite. Les essais ont assez bien réussi néanmoins. Mais pour que l'opération se fasse avec une vitesse continue et sans fatigue, il faut un moteur quelconque autre que des bras d'hommes. Je n'ai pas pu me procurer l'instrument convenable pour cela. J'y ai seulement fait adapter temporairement une roue de 5 pieds de diamètre armée de deux manivelles. Deux hommes lui font tourner facilement, mais non sans beaucoup de fatigue quand le travail dure un peu longtemps.

Cette machine sort des ateliers de MM. J. Rowan & Sons, de Belfast en Irlande. Elle est destinée au lin seulement. Elle est trop faible pour le chanvre; aussi n'est-elle offerte au public par ses propriétaires que sous ce titre "a new patent flax-scutching machine." D'après la direction imprimée pour l'usage de l'instrument, avec une vitesse de 400 tours à la minute pour le lin ordinaire, la machine peut faire 25 et 35 livres de belle filasse.

J'ai cru entrer dans vos idées, Messieurs, et répondre aux louables efforts que vous faites pour encourager la culture d'une plante si utile, en souscrivant \$20 à même l'argent que vous avez bien voulu mettre à ma disposition, pour aider la Société Centrale à acheter soit une ou plusieurs machines à brayer le chanvre, soit quelque autre objet utile au but qu'elle se propose.

J'ai semé du chanvre sur une bande étroite de terre, tout autour du jardin. Il est très bien venu. Depuis 3 ans, je répète cette expérience avec de la graine que j'ai achetée moi-même à Dublin en 1859. Elle a toujours parfaitement réussi, soit que l'on cultive cette plante pour la fibre, soit qu'on la cultive pour la graine,